




v**l**b éditeur  l'Hexagone

Vous avez écrit un premier roman ?

Déposez votre manuscrit avant
le **31 décembre 2018** au prix Robert-Cliche !

Vous pourriez gagner une bourse de 10 000 \$
en plus de la publication au sein de l'une des
maisons du Groupe Ville-Marie Littérature.

Formulaire d'inscription

À insérer dans une enveloppe qui sera jointe au manuscrit.
Ne pas oublier d'inscrire sur cette enveloppe et sur la première page
du manuscrit le pseudonyme choisi et le titre de l'œuvre.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Titre de l'œuvre : _____

Nombre de mots : _____

Pseudonyme : _____

Date de naissance : _____

Les concurrents ont jusqu'au
31 décembre 2018 minuit,
le cachet de la poste faisant foi,
pour expédier leur manuscrit
à l'adresse suivante :

PRIX ROBERT CLICHE 2019
a/s Groupe Ville-Marie Littérature
1055, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 300
Montréal (Québec) H2L 4S5

Règlement

1. Est admissible au prix Robert-Cliche toute personne de dix-huit (18) ans ou plus qui réside au Canada et n'a jamais publié de roman. Les employés du Groupe Livre de Québecor Médias inc. ne sont pas admissibles.
2. Les concurrents, en participant à ce concours, acceptent de se conformer à ces règles générales sous peine de disqualification.
3. Les participants doivent faire parvenir un (1) seul exemplaire de leur manuscrit par envoi postal au plus tard le 31 décembre 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :
Prix Robert-Cliche 2019
a/s Groupe Ville-Marie Littérature
1055, boulevard René-Lévesque Est,
Bureau 300
Montréal (Québec) H2L 4S5
Aucun manuscrit posté après cette date ne sera soumis à l'attention du jury. La mention « Prix Robert-Cliche » doit être visible sur l'enveloppe.
4. Le manuscrit doit être une œuvre originale libre de droits et inédite, en langue française, d'au moins 30 000 mots. Le nombre de mots total doit être inscrit en première page du manuscrit.
5. Le manuscrit doit être présenté sous un pseudonyme. Le formulaire d'inscription doit être mis sous enveloppe et joint au manuscrit : le pseudonyme de l'auteur et le titre de l'œuvre doivent apparaître à la fois sur le manuscrit et sur l'enveloppe.
6. Le manuscrit doit être dactylographié en 12 points à double interligne, imprimé recto seulement sur papier 8,5 x 11 pouces et paginé. Les manuscrits envoyés en format numérique ne seront pas évalués.
7. Le Groupe Ville-Marie Littérature décline toute responsabilité en cas de perte du manuscrit au cours de son expédition.
8. Les membres du jury sont des personnalités du monde littéraire choisies par le Groupe Ville-Marie Littérature. Leur décision est finale et sans appel. Aucun commentaire n'est fait par le jury en ce qui concerne sa décision.
9. Le Groupe Ville-Marie Littérature se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il reçoit une quantité insuffisante de manuscrits satisfaisant à ses exigences de qualité littéraire.
10. Tous les participants reçoivent une réponse par courriel avant le 30 avril 2019.
11. Le lauréat s'engage à accepter le travail de direction littéraire, de révision, de correction d'épreuves et de design de couverture que l'éditeur estimera nécessaire, dans le respect de l'œuvre.
12. Le lauréat s'engage à collaborer aux activités de promotion menées par l'éditeur pour la mise en valeur de son œuvre.
13. Les manuscrits ne seront pas retournés.
14. Le manuscrit soumis doit être complet; les extraits et les résumés ne seront pas évalués.
15. Le prix, ainsi que l'édition de l'ouvrage par le Groupe Ville-Marie Littérature sont soumis à la signature d'un contrat d'édition entre l'auteur et le Groupe Ville-Marie Littérature.

VLB éditeur et les Éditions de l'Hexagone attendent vos manuscrits.